



District de la Seine-Saint-Denis de football – 65-75 avenue Jean Mermoz – 93120 La Courneuve
Mél : secretariat@district93foot.fff.fr – Téléphone : 01.48.19.89.40

Commission des Compétitions Sportif général

Procès verbale

DOSSIERS

SENIORS D4 POULE B – Match n° 54427258 FC DUGNY // ILE ST DENIS CSM du 06/05/2026

Demande du FC DUGNY pour jouer à 19h le 06/05/2026, au STADE ALAIN MIMOUN à DUGNY,

Accord du club adverse.

Accord de la commission, homologation de la notification.

U14 D2- POULE B – Match n° 53500245 EPINAY ACADEMIE 2 // FC AULNAY du 02/05/2026

Demande de EPINAY ACADEMIE 2 pour jouer à 14h le 02/05/2026, au STADE LEO LAGRANGE à EPINAY,

Accord du club adverse.

Accord de la commission, homologation de la notification.

U14 D4 – POULE B- Match n° 54438437 FC GAGNY 3 // ATLETICO BAGNOLET du 02/05/2026

Demande du FC GAGNY pour jouer à 14h, au STADE JEAN BOUIN à GAGNY,

Accord du club adverse.

Accord de la commission, homologation de la notification.

ANCIENS D1– Match n° 54790680 MONTREUIL FC // AAFF du 17/05/2026

Demande du FC MONTREUIL pour jouer à 10h, au STADE ALICE MILIAT à MONTREUIL, à la suite de l'indisponibilité du stade ROBERT LEGROS à MONTREUIL,

Accord du club adverse.

Accord de la commission, homologation de la notification.

U16 D1– Match n° 54652145 MONTREUIL FC // RED STAR FC du 17/05/2026

Demande du FC MONTREUIL pour jouer à 15h45, au STADE ALICE MILIAT à MONTREUIL, à la suite de l'indisponibilité du stade ROBERT LEGROS à MONTREUIL,

Accord du club adverse.

Accord de la commission, homologation de la notification.

U14 D2 – POULE A – Match n°53500166 FC MONTREUIL // FC 93 BOBIGNY 2 du 16/05/2026

Demande de FC MONTREUIL pour jouer à 14h, au STADE ALICE MILIAT à MONTREUIL.

Considérant que l'article 15 du règlement général du district de la Seine-Saint-Denis stipule : « ... Les modifications d'horaire parvenues moins de huit jours avant la date de la rencontre doivent obtenir l'accord de leur adversaire. En cas de refus de ce dernier, la Commission Sportive Générale priorisera la rencontre du niveau supérieur à l'horaire habituel et modifiera la rencontre du niveau inférieur... »

Considérant que la notification est parvenue plus de huit jours avant la rencontre,

Accord de la commission,

Notification homologuée

U14 D4 – POULE C – Match n°54461675 FC MONTREUIL 3 // AULNAYSIENNE ESP 2 du 16/05/2026

Demande de FC MONTREUIL pour jouer à 12h, au STADE ALICE MILIAT à MONTREUIL.

Considérant que l'article 15 du règlement général du district de la Seine-Saint-Denis stipule : « ... *Les modifications d'horaire parvenues moins de huit jours avant la date de la rencontre doivent obtenir l'accord de leur adversaire. En cas de refus de ce dernier, la Commission Sportive Générale priorisera la rencontre du niveau supérieur à l'horaire habituel et modifiera la rencontre du niveau inférieur...* »

Considérant que la notification est parvenue plus de huit jours avant la rencontre,

Accord de la commission,

Notification homologuée

U14 D4 – POULE E – Match n°53501327 FC AULNAY 2 // VILLEPINTE FLAMBOYAN 2 du 09/05/2026

Demande de FC AULNAY pour jouer à 12h45, au STADE BELVAL à AULNAY SOUS BOIS.

Considérant que l'article 15 du règlement général du district de la Seine-Saint-Denis stipule : « ... *Les modifications d'horaire parvenues moins de huit jours avant la date de la rencontre doivent obtenir l'accord de leur adversaire. En cas de refus de ce dernier, la Commission Sportive Générale priorisera la rencontre du niveau supérieur à l'horaire habituel et modifiera la rencontre du niveau inférieur...* »

Considérant que la notification est parvenue plus de huit jours avant la rencontre,

Accord de la commission,

Notification homologuée

COURRIER COMMUNE :

Villemomble : accord de la commission pour le week-end du 25/04/2026-26/04/2026

Sevran : accord de la commission pour le week-end du 09/05/2026-10/05/2026